

Collectivités territoriales : rôle et fonctionnement

Cours Pratique de 1 jour - 7h

Réf : RRI - Prix 2024 : 930€ HT

Cette formation vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les rôles, organisations, fonctionnements et modes de gestion des collectivités territoriales (communes, départements et régions) et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Situer les collectivités territoriales au sein des institutions

Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales

Comprendre les enjeux des collectivités locales dans les années à venir

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Comprendre le rôle et le fonctionnement d'une commune

- La composition du conseil municipal et son élection.
- Les prérogatives du conseil municipal.
- Les rôles et responsabilités du maire et de ses adjoints.
- La délégation spéciale.
- Les domaines d'action et de compétences des communes.
- Les pouvoirs de police du maire.
- Le budget municipal et la gestion d'une commune.

Travaux pratiques : Exercice collectif sur la mise en place d'actions de démocratie participative et de concertation locale.

2) Découvrir les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

- Les rôles et responsabilités du président, des vice-présidents et du bureau d'un E.P.C.I.
- Les principales compétences des E.P.C.I.
- La communauté de communes.
- La communauté d'agglomération.
- Les communautés urbaines et les SAN (Syndicats d'Agglomérations Nouvelles).
- Les syndicats de communes.
- Les principaux enjeux et les impacts de la réforme territoriale.

Travaux pratiques : Exercice collectif sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur de mutualisation des services.

3) Connaître l'organisation et le fonctionnement d'un Conseil Général

- La composition d'un Conseil Général et son élection.
- Les rôles et responsabilités du président et des vice-présidents.
- Les prérogatives du Conseil Général.
- Les domaines d'action et les compétences des départements.
- Le budget et la gestion d'un département.

Travaux pratiques : Focus sur les derniers textes à l'ordre du jour.

PARTICIPANTS

Agents et cadres du secteur public ainsi que toute personne désirant améliorer ses connaissances des collectivités territoriales.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Connaître l'organisation et le fonctionnement d'un Conseil Régional

- La composition d'un Conseil Régional et son élection.
- Les rôles et responsabilités du président et des vice-présidents.
- Les prérogatives du Conseil Régional.
- Le conseil économique, social et environnemental régional.
- Les domaines d'action et les compétences des régions.
- Le budget et la gestion d'une région.

Travaux pratiques : Focus sur les derniers textes à l'ordre du jour. Quiz sur la clarification des compétences (Région, Département, Commune, E.P.C.I.). Etude sur l'évolution du couple Département/Région.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 03 juin, 13 sept., 29 nov.

PARIS
2024 : 27 mai, 06 sept., 22 nov.